



Conseil économique et social

Distr. générale
14 janvier 2013
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Dixième session

Istanbul (Turquie), 8-19 avril 2013

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Les forêts et le développement économique

Lettre datée du 1^{er} février 2012, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Indonésie et du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous informer que le Gouvernement indonésien et le Gouvernement japonais ont parrainé conjointement un séminaire international à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts, sur le thème « Les défis de la gestion durable des forêts : intégration des valeurs environnementales, sociales et économiques des forêts », qui s'est tenu à Tokyo du 8 au 10 mars 2011.

Les objectifs de cette initiative étaient les suivants : a) présenter une vue d'ensemble des tendances internationales en matière de gestion durable des forêts depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, comprenant l'examen des moyens et instruments à mettre en œuvre en vue de traiter les problèmes émergents, tels que la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et le rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans ces pays (REDD-plus) et la préservation de la diversité biologique; b) réfléchir à la mise au point et à l'utilisation des divers moyens et d'instruments nécessaires à une pratique forestière durable, et échanger des données d'expérience et partager les enseignements tirés en la matière; c) examiner les difficultés à surmonter et les possibilités offertes, et envisager d'autres mesures susceptibles de promouvoir la gestion durable des forêts, et contribuer ainsi aux travaux menés dans ce domaine sur le plan international.

* E/CN.18/2013/1.



Le rapport de synthèse des coprésidents résume les principaux points des délibérations menées dans le cadre de cette initiative (voir annexe). Nous vous demandons de bien vouloir le faire distribuer comme document de la dixième session du Forum.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Indonésie
(*Signé*) Desra **Percaya**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Japon
(*Signé*) Tsuneo **Nishida**

**Annexe à la lettre datée du 1^{er} février 2012 adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de l'Indonésie et du Japon auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Séminaire international sur le thème « Défis de la gestion
durable des forêts : intégration des valeurs
environnementales, sociales et économiques des forêts »**

Tokyo, 8-10 mars 2011

Rapport de synthèse des coprésidents

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Généralités	4
Contexte et objectifs	4
Résumé des débats	5
2. Conclusions et recommandations	6
1 ^{re} séance. Vue d'ensemble	6
2 ^e séance. Mise au point et utilisation de moyens et d'instruments permettant de gérer durablement les forêts	8
Réunion subsidiaire 2.1. Critères et indicateurs	8
Réunion subsidiaire 2.2. Directives	10
Réunion subsidiaire 2.3. Certification forestière et vérification de la légalité des bois . .	11
3 ^e séance. Défis à relever et possibilités à exploiter	12
4 ^e séance. Table ronde et conclusions	14
Appendices	
I. Liste des intervenants et titre de leurs exposés	17
II. Liste des membres du Comité directeur, des responsables de l'organisation du séminaire, des animateurs et des experts	19

Séminaire international sur les défis de la gestion durable des forêts : intégration des richesses environnementales, sociales et économiques des forêts

Rapport de synthèse des coprésidents

1. Généralités

Contexte et objectifs

Le présent rapport est un résumé des délibérations qui ont eu lieu dans le cadre du séminaire international intitulé « Les défis de la gestion durable des forêts : intégration des valeurs environnementales, sociales et économiques des forêts », initiative internationale lancée par des pays à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts. Le séminaire, qui s'est tenu à Tokyo, du 8 au 10 mars 2011, était coparrainé par les Gouvernements japonais et indonésien, et organisé en conjonction avec l'Organisation internationale des bois tropicaux, Forest Europe et le Processus de Montréal.

Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre) à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, la communauté forestière mondiale s'efforce de promouvoir la gestion durable des forêts. Diverses mesures ont été prises pour encourager et appliquer cette méthode; on mentionnera, entre autres, l'élaboration et l'utilisation de moyens tels que les critères et indicateurs pour la gestion durable des forêts, la certification forestière, la vérification de la légalité des bois et les directives concernant certains aspects de la gestion forestière durable. Depuis quelques temps, les instances internationales qui s'occupent de questions apparentées, comme les sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, celles de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et celles du Conseil international des bois tropicaux, examinent également les moyens et instruments à mettre en œuvre, comme l'atténuation des changements climatiques, la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la gouvernance des forêts, pour traiter les problèmes émergents.

Dans ce contexte, l'initiative visait à contribuer aux travaux du Forum dans le cadre de son programme de travail pluriannuel pour la période 2007-2015. Les objectifs du séminaire étaient les suivants :

a) Présenter une vue d'ensemble des tendances internationales en matière de gestion durable des forêts depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, y compris les débats concernant les moyens et instruments à mettre en œuvre pour traiter les questions émergentes, comme la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et le rôle de la conservation et de la gestion durable des forêts, et du renforcement des stocks de carbone forestier (REDD-plus), et la préservation de la biodiversité;

b) Réfléchir à la mise au point et à l'utilisation des moyens utilisés pour la gestion durable des forêts; échanger des données d'expérience et partager les enseignements tirés en la matière;

c) Examiner les difficultés à surmonter et les possibilités offertes, et envisager de nouvelles mesures susceptibles d'améliorer la gestion durable des

forêts, et contribuer ainsi aux travaux menés dans ce domaine dans les instances internationales.

Un comité directeur composé de membres des gouvernements japonais et indonésien, de l'Organisation internationale des bois tropicaux, de Forest Europe, du Processus de Montréal et du Forum des Nations Unies sur les forêts, dont la liste figure à l'appendice I, a dirigé les préparatifs du séminaire.

Résumé des débats

Le séminaire a réuni environ 170 participants provenant de 30 pays, parmi lesquels des experts internationaux de gouvernements, d'organisations multilatérales et non gouvernementales et du secteur privé. Il a été officiellement inauguré par le Secrétaire parlementaire du Japon pour l'agriculture, les forêts et la pêche, Masayo Tanabu, et le Directeur général de l'exploitation des forêts au Ministère des forêts de l'Indonésie, Iman Santoso. Le Directeur exécutif de l'Organisation internationale des bois tropicaux, Emmanuel ZeMeka, a prononcé un discours de bienvenue.

La manifestation était coprésidée par Takeshi Goto, de l'Agence japonaise des forêts, et Agus Sarsito, du Ministère des forêts de l'Indonésie; Steven Johnson (de l'Organisation internationale des bois tropicaux) faisait fonction de rapporteur.

Un certain nombre d'exposés, suivis de débats, ont été présentés selon l'ordre du jour ci-après :

1^{re} séance. Vue d'ensemble

Cette séance a été consacrée à la présentation d'une vue d'ensemble des tendances internationales en matière de gestion durable des forêts et a servi de cadre des débats sur les moyens et instruments à mettre en œuvre dans ce domaine, afin de constituer une base de discussion pour les séances ultérieures.

2^e séance. Mise au point et utilisation de moyens et d'instruments aux fins de la gestion durable des forêts

Cette séance était consacrée à la présentation de divers moyens et instruments mis au point et utilisés pour la gestion durable des forêts. Elle comprenait trois réunions subsidiaires selon les types de moyens et d'instruments examinés, comme indiqué ci-dessous.

Réunion subsidiaire 2.1. Critères et indicateurs

Réunion subsidiaire 2.2. Directives

Réunion subsidiaire 2.3. Certification forestière et vérification de la légalité des bois

3^e séance. Obstacles à surmonter et chances à saisir

Au cours de cette séance, les participants ont décrit leur expérience et les enseignements tirés dans plusieurs pays, ainsi que les obstacles rencontrés et les possibilités recensées dans la mise en œuvre de projets de gestion durable des forêts.

4^e séance. Table ronde et conclusions

Cette séance a permis aux participants de procéder à un échange de vues à partir de différentes disciplines et perspectives, et de faciliter la communication, la collaboration et la coopération entre eux. S'appuyant sur les débats auxquels avaient donné lieu les diverses séances et une table ronde, elle s'est achevée sur un récapitulatif des conclusions et recommandations formulées à l'issue de la section.

Réunion subsidiaire 4.1. Table ronde : « Quels sont les problèmes les plus pressants à surmonter en matière de gestion durable des forêts? »

Réunion subsidiaire 4.2. Conclusion

Une visite facultative sur le terrain à la forêt urbaine du Meiji Jingu, à Tokyo, a été organisée à l'intention des participants étrangers le 10 mars 2011.

Se fondant sur les exposés présentés et les débats qui ont suivi, les coprésidents ont formulé les conclusions et recommandations figurant dans la partie ci-après.

2. Conclusions et recommandations

1^{re} séance. Vue d'ensemble

Conclusions

Les participants :

- Ont noté que des progrès importants avaient été faits sur la voie d'une gestion durable des forêts depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet « Planète Terre »), comme le montraient les faits; on mentionnera à ce sujet la diminution de la perte du couvert forestier, l'augmentation des espaces forestiers gérés de manière durable, la révision des stratégies et plans forestiers nationaux, le développement d'une gestion forestière décentralisée et la participation croissante des parties concernées et l'introduction de divers moyens et instruments visant à assurer une gestion durable des forêts, tels que les critères et indicateurs, les directives, la certification forestière, les programmes forestiers nationaux et les mesures de lutte contre l'abattage illégal du bois;
- Ont constaté que les engagements pris par la communauté internationale en vue d'une gestion durable des forêts s'étaient renforcés depuis 1992 par le biais de diverses initiatives de concertation sur l'action à mener sous l'égide de l'ONU dans le cadre du Groupe intergouvernemental sur les forêts, du Forum intergouvernemental sur les forêts et, tout récemment, du Forum des Nations Unies sur les forêts, qui ont abouti à l'adoption de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts et des quatre objectifs d'ensemble communs sur les forêts, le premier arrangement international global sur les forêts développant le concept de gestion durable des forêts et recensant les différentes mesures prises aux niveaux national et international concernant les forêts;
- Ont reconnu que l'insuffisance de financement constituait un grave problème pour la gestion durable des forêts et relevé que les travaux en cours dans le cadre du Forum sur le financement des forêts et les nouveaux mécanismes du

REDD-plus semblaient très prometteurs quant à la recherche d'une solution durable à ces problèmes;

- Ont souligné que les avancées enregistrées, en ce qui concerne en particulier l'élaboration de moyens et de mécanismes d'intervention dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives et de processus régionaux, y compris le Processus de Montréal, Forest Europe, l'Organisation du Traité de coopération amazonienne et le Processus de Téhéran, appuyés par des organisations et institutions internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale des bois tropicaux, ont contribué dans une large mesure à l'identification des sept éléments thématiques constitutifs de la gestion durable des forêts et à la l'élaboration d'un concept global et dynamique de ce mode de gestion et, par la suite, à l'évolution du Programme de la FAO sur l'évaluation des ressources forestières mondiales;
- Ont également reconnu que la gestion durable des forêts continuait de rencontrer des difficultés et que celles-ci étaient étroitement liées aux causes sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation continues des forêts, parmi lesquelles la pauvreté, les déficiences de la gouvernance forestière, la visibilité insuffisante des forêts dans les stratégies nationales de développement, l'inadéquation des régimes fonciers, la faible participation des acteurs locaux, le manque d'informations et de moyens et les faiblesses institutionnelles, facteurs qui sont liés à certaines problématiques mondiales comme la pauvreté, le changement climatique, l'appauvrissement de la diversité biologique, la désertification et la dégradation des sols, phénomènes qui ne font souvent qu'exacerber ces difficultés.

Recommandations

Les participants :

- Ont encouragé les pays à poursuivre leurs efforts en vue de prendre des mesures concrètes visant à mettre en œuvre la gestion durable des forêts sur le terrain en améliorant le suivi, l'évaluation et la production de rapports et la gouvernance forestière, ainsi que la coordination intersectorielle et interinstitutionnelle, la réforme des régimes fonciers, la participation des acteurs concernés à la prise de décisions touchant les forêts, de même qu'en renforçant les capacités et le développement institutionnel;
- Ont également encouragé les pays et les organisations, institutions, processus et initiatives internationaux et régionaux à soutenir fermement et de manière continue les efforts des pays, en particulier des pays en développement, y compris les pays à faible couverture forestière, visant à mettre en œuvre l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts et à promouvoir la gestion durable des forêts par le biais de diverses initiatives concertées, y compris la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et la coopération triangulaire et régionale.

2^e séance. Mise au point et utilisation de moyens et d'instruments permettant de gérer durablement les forêts

Réunion subsidiaire 2.1. Critères et indicateurs

Conclusions

Les participants :

- Ont constaté que la mise au point et l'utilisation de critères et d'indicateurs n'avaient cessé de progresser au cours des 20 dernières années, notant que des processus comme Forest Europe et le Processus de Montréal avaient enregistré des avancées importantes, tandis que d'autres attestaient des évolutions notables, en particulier les efforts visant à utiliser et à harmoniser les cadres de critères et d'indicateurs, telles que les initiatives conjointes de l'Organisation africaine du bois et de l'Organisation internationale des bois tropicaux en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale et celles de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne et de l'Organisation internationale des bois tropicaux en faveur du bassin de l'Amazonie, de même que les efforts consentis en faveur des pays à faible couverture forestière dans le cadre du Processus de Téhéran;
- Ont constaté que les cadres de critères et d'indicateurs constituaient non seulement un outil commun de surveillance et d'évaluation des forêts et leur gestion et de production de rapports à ce sujet, mais aussi une conception commune de la gestion durable des ressources forestières pour l'intégration des multiples valeurs des forêts dans la gestion et les politiques forestières, un terrain d'entente pour la détermination d'objectifs communs et la collaboration avec les parties prenantes, et une base commune pour l'échange de connaissances, de données d'expérience et le partage des enseignements tirés, ainsi que pour la promotion de la collaboration et de la coopération entre pays associés;
- Ont également constaté que les cadres de critères et d'indicateurs, outre qu'ils offraient une base solide pour l'élaboration de systèmes de certification forestière et la détermination d'indicateurs de surveillance de la gouvernance forestière, contribuaient aussi à l'évaluation du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO, en tant qu'évaluation globale des forêts mondiales et de leur gestion;
- Ont relevé que les indicateurs pouvaient varier suivant les caractéristiques des forêts, comme les types de forêts et les échelles auxquelles ils étaient appliqués, alors que les critères étaient essentiellement les mêmes pour les différentes régions géographiques, quelles que soient les échelles retenues;
- Ont constaté que les pays, en particulier les pays en développement, y compris ceux ayant une faible couverture forestière, avaient souvent des difficultés à appliquer les critères et indicateurs sur le terrain en raison de moyens, d'engagements et de fonds insuffisants.

Recommandations

Les participants :

- Ont encouragé les processus relatifs aux critères et indicateurs et les pays associés à renforcer les engagements qu'ils avaient pris et à intensifier leurs efforts pour rendre opérationnels et perfectionner ces critères et indicateurs, notamment en accordant la priorité à la mise au point d'un système de surveillance efficace et aux moyens permettant de l'appliquer;
- Ont invité les pays et les organisations et institutions internationales à continuer d'appuyer les processus relatifs aux critères et indicateurs, et les pays associés, ainsi que d'autres pays, en particulier les pays en développement, y compris ceux ayant une faible couverture forestière, à appliquer et à perfectionner leurs cadres de critères et d'indicateurs;
- Ont encouragé les processus relatifs aux critères et indicateurs et les pays associés à examiner périodiquement l'utilité des indicateurs, compte tenu de la nécessité d'établir des rapports sur les questions relatives à la gouvernance et à la dégradation des forêts, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre la désertification et la dégradation des sols, ainsi que de l'évolution des sciences et des techniques, sans perdre de vue le fait que modifier constamment les indicateurs peut faire obstacle à un suivi, une évaluation et des rapports cohérents;
- Ont recommandé que les processus relatifs aux critères et indicateurs collaborent davantage entre eux afin de mettre en commun les connaissances et l'expérience qu'ils ont acquises en appliquant et en perfectionnant les cadres en question et de mieux faire connaître la valeur et les possibilités d'utilisation de ces critères et indicateurs;
- Ont également recommandé que les processus relatifs aux critères et indicateurs, en collaboration avec les organisations et institutions internationales compétentes, y compris la FAO, l'Organisation internationale des bois tropicaux et le secrétariat du Forum, s'efforcent d'améliorer la cohérence des rapports entre eux et avec d'autres mécanismes de communication d'informations, selon le cas, afin d'alléger pour les pays la tâche que constitue la communication d'informations, de contribuer à la mise en place d'une procédure systématique et intégrée dans ce domaine, et de faciliter la poursuite de la mise en œuvre et du perfectionnement de ces cadres;
- Ont invité à cet égard les institutions internationales compétentes, en particulier les conférences des parties aux conventions relatives aux forêts et leurs secrétariats, à tenir compte des cadres relatifs aux critères et indicateurs déjà en place en ce qui concerne l'élaboration de nouveaux mécanismes de suivi, d'évaluation et de communication d'informations dans le domaine forestier et, à cette fin, à envisager de poursuivre leur collaboration avec des processus connexes, ainsi qu'avec le Groupe de travail sur la rationalisation des rapports sur les forêts créé par le Partenariat de collaboration sur les forêts.

Réunion subsidiaire 2.2. Directives

Conclusions

Les participants :

- Ont noté que diverses directives avaient été établies par les organisations et institutions internationales pour aider les pays, les entreprises privées et les propriétaires forestiers à rendre la gestion de leurs forêts et leurs opérations forestières conformes aux critères de gestion durable;
- Ont reconnu que, si certaines directives avaient été systématiquement incorporées dans un cadre d'orientation plus large, comme les programmes forestiers nationaux et les projets régionaux, un grand nombre d'entre elles tardaient à être appliquées au niveau opérationnel;
- Ont relevé qu'à cet égard, la prolifération des directives pouvait freiner considérablement la capacité des pays de les assimiler et de les appliquer au niveau opérationnel; les décideurs, les propriétaires forestiers et les sylviculteurs risquaient de ce fait de ne pas en avoir connaissance ou de ne pas en avoir pris acte;
- Ont reconnu également qu'il demeurait urgent de mettre au point des moyens et des instruments permettant de recenser les aspects critiques des forêts et de leur gestion, d'en assurer le suivi et d'établir des rapports à ce sujet; on mentionnera à ce sujet la dégradation des forêts et la gouvernance forestière, qui s'inscrivent dans le contexte des questions qui préoccupent la communauté mondiale, comme la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone dans les pays en développement (REDD-plus), la préservation de la biodiversité et la création de conditions favorables à la gestion durable des forêts; les participants se sont félicités à ce sujet des efforts faits par les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts.

Recommandations

Les participants :

- Ont encouragé les pays à continuer de s'efforcer d'appliquer les directives existantes et invité les organisations et les institutions internationales compétentes, de même que les pays qui étaient en mesure de le faire, à continuer de soutenir les efforts des pays, en particulier les pays en développement, y compris ceux ayant une faible couverture forestière;
- Ont invité les organisations et institutions internationales compétentes à suivre la mise en œuvre des directives de gestion forestière et, à cet égard, à envisager d'assortir chacune d'elles d'un cadre de présentation de rapports concis, afin que les utilisateurs puissent démontrer que leur gestion et leurs opérations forestières sont conformes aux normes reconnues sur le plan international;
- Ont également invité les organisations et institutions internationales compétentes à envisager de collaborer à une étude visant à évaluer la capacité des pays à assimiler et appliquer de multiples directives de gestion forestière et

à examiner la question de savoir s'il était souhaitable ou possible de synthétiser certaines d'entre elles ou la totalité.

Réunion subsidiaire 2.3. Certification forestière et vérification de la légalité des bois

Conclusions

Les participants :

- Ont souligné que la certification forestière était l'un des mécanismes largement acceptés actuellement appliqués au niveau des unités de gestion forestière pour démontrer que les forêts étaient gérées durablement, et noté les progrès considérables accomplis au cours des 20 dernières années dans la mise au point et l'application de ce mécanisme, y compris les systèmes de traçage/certification de la chaîne de responsabilité qui lui sont associés;
- Ont également souligné que la certification forestière avait, dans certains cas, contribué à améliorer les pratiques de gestion forestière, la préservation de la biodiversité, les conditions de travail et l'accès aux marchés;
- Ont reconnu que l'application de la norme de certification forestière accusait encore un retard en ce qui concerne les forêts tropicales, en raison de la faiblesse des mécanismes des marchés intérieurs, des primes de marché internationales pour les produits certifiés sur le marché international et de l'absence de conditions propices à une gestion durable des forêts, y compris en matière de capacités et de financement;
- Ont par ailleurs reconnu que les communautés et les petits exploitants continuaient d'éprouver des difficultés à accéder aux systèmes de certification forestière et à les mettre en œuvre, en partie à cause de leur complexité technique et de la charge financière supplémentaire et des économies d'échelle résultant de leur application;
- Ont noté les efforts faits par l'Union européenne pour exclure du marché européen, d'ici à 2013, le bois d'œuvre exploité illégalement et les produits associés par l'application de son règlement sur le bois^a et des accords de partenariat volontaires négociés dans le cadre de son Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux;
- Ont également relevé que les exigences de légalité suscitaient actuellement davantage d'intérêt que la certification forestière, situation qui se poursuivrait probablement tant que les politiques d'achat des pays importateurs feraient de la légalité une condition indispensable à l'accès aux marchés.

Recommandations

Les participants :

- Ont invité les pays et les organisations et institutions internationales compétentes à faciliter le dialogue multipartite pour faire en sorte que les

^a Règlement (UE) n° 995/2010 du Parlement européen et du Conseil, du 20 octobre 2010, qui s'appliquera à compter du 3 mars 2013.

systèmes de certification forestière tiennent compte de tous les intérêts, ainsi que la mise au point de normes et procédures de certification applicables au niveau local, y compris des systèmes simplifiés à l'intention des communautés et des petits exploitants, et le renforcement des capacités des auditeurs de certification locaux;

- Ont également invité les pays à considérer la certification forestière comme l'un des outils pouvant améliorer la gouvernance forestière et, à cet égard, à envisager de mettre en place des politiques d'achat visant à créer des marchés intérieurs pour les produits certifiés;
- Ont également invité les organisations et institutions internationales, régionales et nationales associées à la gestion des systèmes de certification forestière à envisager de promouvoir la convergence entre les systèmes et les normes de certification pour faciliter le commerce des produits forestiers certifiés;
- Ont encouragé les organisations et institutions internationales compétentes, telles que l'Organisation internationale des bois tropicaux et d'autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, à collecter, analyser et diffuser des informations sur les répercussions économiques, sociales et environnementales de la certification forestière, y compris la compétitivité des bois tropicaux et des produits dérivés;
- Ont invité les organisations et institutions internationales compétentes à encourager les synergies entre les systèmes de certification forestière et les systèmes de certification du carbone forestier afin d'harmoniser leurs critères et leurs procédures;
- Ont encouragé les pays à envisager d'établir des systèmes de garantie de la légalité des produits, en collaboration avec les initiatives internationales concernées, telles que le Plan d'action de l'Union européenne relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux, selon les cas.

3^e séance. Défis à relever et possibilités à exploiter

Conclusions

Les participants :

- Ont constaté que de nombreux pays et régions, parmi lesquels des pays en développement, avaient fait des progrès considérables sur la voie d'une gestion durable des forêts, même s'il restait des problèmes à surmonter sur le terrain, souligné que les questions d'importance mondiale liées aux forêts, comme la préservation de la biodiversité et REDD-plus, faisaient apparaître de nouvelles possibilités;
- Ont rappelé que les pays devaient faire preuve d'une volonté politique résolue et que la communauté internationale devait aider à mettre en pratique la gestion durable des forêts, en particulier dans les pays en développement, y compris ceux dont la couverture forestière était faible;
- Ont souligné qu'il fallait poursuivre les efforts afin d'intégrer les valeurs environnementales, sociales et économiques des forêts, ainsi que la diversité

des perspectives, idées nouvelles et intérêts de toutes les parties concernées dans la gestion des forêts protégées et des forêts de production;

- Ont par ailleurs noté qu'en ce qui concerne le secteur forestier de certains pays, la faiblesse de la gouvernance et des moyens de surveillance, l'exposant notamment à la corruption et à la fraude, et la poursuite de l'exploitation de forêts nominale ment protégées continuaient de poser des problèmes, bien que certaines avancées aient été enregistrées dans l'application de mesures de lutte contre ce phénomène, tant dans les pays producteurs que dans les pays consommateurs de bois d'œuvre;
- Ont en outre constaté que les acteurs participant à la gestion des forêts sur le terrain, en particulier les petits exploitants, les communautés locales et autochtones et les entreprises à base communautaire, avaient souvent des difficultés à appliquer les pratiques forestières durables et à s'y associer;
- Ont souligné que le recours à divers moyens et instruments pour gérer durablement les forêts, tels que les cadres de critères et d'indicateurs, les systèmes de certification forestière et les programmes forestiers nationaux, offrait la possibilité de traiter les problèmes actuels et émergents, y compris en contribuant à la réalisation des objectifs et initiatives mondiaux dans ce domaine, comme les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité adoptés par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à sa dixième session et la mise en œuvre de REDD-plus.

Recommandations

Les participants :

- Ont encouragé les pays à renforcer les engagements qu'ils ont pris en faveur de la gestion durable des forêts et à mieux faire connaître cette question, et à poursuivre leurs efforts visant à l'intégrer dans leurs stratégies de développement et leurs politiques et plans nationaux d'utilisation des terres;
- Ont également encouragé les pays à aider les entités chargées d'appliquer des projets de gestion durable des forêts sur le terrain en développant les activités de formation et les mesures d'incitation, et invité les organisations et institutions internationales à appuyer ces efforts, en particulier dans les pays en développement;
- Ont en outre encouragé les pays à intensifier leurs efforts afin d'améliorer la gouvernance forestière par diverses mesures, comme la réforme des régimes fonciers, l'association plus étroite des parties concernées aux prises de décisions, un accès aux ressources et un partage des bénéfices plus équitables et le développement de marchés respectueux de la légalité des produits forestiers, ainsi que l'élaboration de mesures de lutte directes contre l'exploitation illégale des produits forestiers et le commerce qu'elle génère;
- Ont incité à cet égard les pays à utiliser efficacement les moyens et instruments pertinents en les incorporant à des mesures gouvernementales et à des cadres d'orientation plus larges, comme les stratégies nationales de développement, et invité les organisations et institutions internationales, les initiatives et processus régionaux et les pays associés à soutenir ces efforts;

- Ont à cet égard invité les organisations et institutions internationales et régionales compétentes à rassembler, analyser et diffuser les connaissances et les données d'expérience acquises en matière de pratique forestière durable, y compris les moyens et instruments permettant de favoriser les bonnes pratiques et la coopération, la collaboration et les partenariats au niveau international dans ce domaine, afin d'aider les pays à promouvoir la gestion durable des forêts.

4^e séance. Table ronde et conclusions

Conclusions

Les participants :

- Ont souligné que la gestion durable des forêts était un concept global et dynamique qui, apparu lors des délibérations internationales auxquelles a donné lieu le Sommet « Planète Terre » de 1992, a ensuite évolué et peut constituer un moyen efficace de parvenir à un développement durable, y compris à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs et cibles définis dans le cadre des institutions, initiatives et arrangements internationaux en la matière, tels que ceux relatifs à la préservation de la biodiversité, à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, et à la lutte contre la désertification et la dégradation des sols;
- Ont relevé que l'Année internationale des forêts, en 2011, et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, en 2012, offriraient à la communauté forestière internationale une occasion sans précédent de mobiliser un soutien accru en faveur de l'efficacité de la gestion durable des forêts et de promouvoir les résultats déjà obtenus en la matière et les mesures à prendre pour assurer le développement de cette pratique, rappelant que ce concept, de même que les processus d'élaboration de critères et d'indicateurs et d'autres initiatives internationales dans ce domaine, était issu du Sommet « Planète Terre » de 1992;
- Ont souligné que les évolutions récentes des négociations et de dialogue menés au niveau international sur les questions environnementales de portée mondiale, parmi lesquelles figurent la préservation de la biodiversité, REDD-plus et la rémunération des services environnementaux présentaient à la fois des possibilités et des difficultés s'agissant de faire en sorte que la gestion durable des forêts contribue à la réalisation de leurs cibles et objectifs respectifs;
- Ont noté à cet égard que les moyens et instruments existants pouvaient faciliter non seulement la pratique d'une gestion durable des forêts mais aussi l'adoption de mesures en vue de résoudre les problématiques forestières liées à des questions environnementales mondiales, comme les garanties et le suivi, la production de rapports et la vérification dans le cadre de REDD-plus et le suivi et la production de rapports sur les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité;
- Ont par ailleurs constaté que les pays devaient répondre à un nombre croissant de demandes émanant de diverses organisations et institutions internationales s'occupant des forêts, qui sollicitaient de nombreuses informations sur les forêts, leur gestion et d'autres aspects connexes.

Recommandations

Les participants :

- Ont encouragé les États Membres, ainsi que les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, les particuliers et d'autres organisations, à continuer de promouvoir, dans toutes les instances compétentes, la gestion durable des forêts comme moyen efficace de contribuer au développement durable, en gardant à l'esprit que son caractère global et dynamique, y compris les valeurs des moyens et instruments associés, doit être appréhendé dans le contexte des problématiques environnementales mondiales;
- Ont encouragé la communauté forestière internationale à utiliser le cadre fourni par l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts et les autres moyens et instruments permettant de gérer durablement les forêts, et à agir de concert, de diverses manières et en s'exprimant d'une seule voix, afin de tirer avantage des possibilités offertes par l'Année internationale des forêts et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, pour faire connaître les progrès accomplis en matière de gestion durable des forêts depuis la tenue du Sommet « Planète Terre » en 1992 et prouver que cette pratique pouvait, y compris par le recours aux moyens et instruments d'intervention, contribuer aux efforts déployés au niveau mondial pour surmonter les difficultés rencontrées et tirer parti des possibilités offertes;
- Ont recommandé que les forestiers s'intéressent à d'autres secteurs et établissent des contacts avec leurs représentants afin de démontrer l'importance d'une gestion durable des forêts pour le développement durable et de plaider en sa faveur, et communiquent avec les décideurs et les responsables de l'élaboration des politiques pour faire en sorte que cette question continue de figurer parmi les priorités politiques et les programmes de développement en constante évolution;
- Ont invité les organisations et institutions internationales compétentes, ainsi que les pays qui sont en mesure de le faire, à soutenir les efforts des pays visant à renforcer leurs capacités en matière de gestion durable des forêts, y compris dans le domaine de l'utilisation et du perfectionnement des divers moyens et instruments conçus à cette fin, par le suivi et l'évaluation des efforts précédents;
- Ont invité les organisations, institutions, processus et initiatives internationaux et régionaux concernés à mettre au point un cadre pour les échanges de connaissances et de données d'expérience utiles dans ce domaine, acquises par la pratique de la gestion forestière durable, y compris les pratiques optimales élaborées dans le cadre des moyens et instruments à cette fin, et par la coopération, la collaboration et les partenariats au niveau international;
- Ont encouragé les organisations, institutions, processus et initiatives internationaux et régionaux concernés à coordonner leur action pour alléger la tâche que constitue pour les pays la communication d'informations sur les forêts, et ont recommandé à ce sujet que des mesures soient prises à cette fin dans le cadre des processus d'élaboration de critères et d'indicateurs en utilisant les structures et capacités existantes;

- Ont recommandé, à cet égard, qu'une réflexion soit menée, dans le cadre des processus d'élaboration de critères et d'indicateurs, en particulier issus d'une vision commune qui s'est dégagée du Sommet « Planète Terre » de 1992, sur les moyens de conjuguer leurs efforts pour diffuser un message commun sur la gestion durable des forêts à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 et au-delà.

Appendice I

Liste des intervenants et titre de leurs exposés

1^{re} séance. Vue d'ensemble

Mahendra Joshi, secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts

Tendances internationales en matière de gestion durable des forêts

Eva Muller, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Évolutions en matière de gestion durable des forêts

2^e séance. Mise au point et utilisation de moyens et d'instruments permettant de gérer durablement les forêts

Réunion subsidiaire 2.1. Critères et indicateurs

Malgorzata Buszko-Briggs, Unité de liaison de Forest Europe, Oslo

Moyens permettant de gérer durablement les forêts d'Europe

Peter Gaulke, Département de l'agriculture des États-Unis, États-Unis d'Amérique, et Processus de Montréal

Application des critères et indicateurs du Processus de Montréal aux niveaux national et infranational

Steven Johnson, Organisation internationale des bois tropicaux

Promotion de la gestion durable des forêts africaines (Organisation africaine du bois/Organisation internationale des bois tropicaux)

Jorge Malleux, consultant (Organisation du Traité de coopération amazonienne), Pérou

Organisation du Traité de coopération amazonienne

Mostafa Jafari, Processus de Téhéran sur les pays à faible couverture forestière, République islamique d'Iran

Processus de Téhéran et critères et indicateurs applicables à la gestion durable des forêts dans les pays à faible couverture forestière et les zones arides du Proche-Orient

Réunion subsidiaire 2.2. Directives

Ian Thompson, Service canadien des forêts, Canada

Dégradation des forêts et proposition d'indicateurs

Eduardo Mansur, Organisation internationale des bois tropicaux

Directives pour la conservation et l'utilisation rationnelle de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre de l'Organisation internationale des bois tropicaux et de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles

Eva Muller, FAO

Initiative de la FAO et de la Banque mondiale concernant la mise au point d'indicateurs de bonne gouvernance des forêts

et

Directives volontaires pour une gestion responsable des forêts plantées : but, principes et utilisations

Réunion subsidiaire 2.3. Certification forestière et vérification de la légalité des bois

Markku Simula, Université d'Helsinki, Finlande

Certification des forêts tropicales : difficultés et possibilités d'élaboration et d'application

Vincent van den Berk, Institut forestier européen

Vérification de la légalité des bois sur le marché intérieur de l'Union européenne

Séance 3. Difficultés et possibilités futures

Johannes Stahl, secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

Diversité biologique et gestion durable des forêts : résultats de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

Agus Sarsito, Ministère de la forêt, Indonésie

Gestion durable des forêts : expérience de l'Indonésie

Alexander Boamah Asare, Forestry Commission, Ghana

Difficultés et ouvertures concernant la gestion durable des forêts au Ghana : analyse des initiatives prises et voie à suivre

Marco A.W. Lentini, Instituto Floresta Tropical, Brésil

Difficultés et possibilités s'agissant du développement de pratiques rationnelles en matière de gestion des forêts en Amazonie brésilienne : un cas sud-américain

Maria Palenova, Institut panrusse de recherche en sylviculture et mécanisation forestière, Fédération de Russie

Critères et indicateurs applicables à la gestion durable des forêts : expérience de la Russie et enseignements tirés

Akito Kataoka, Sumitomo Forestry Co. Ltd., Japon

Gestion des forêts privées par le biais de la certification forestière dans la région de Hokkaido, et ses caractéristiques, par la société Sumitomo Forestry

Lambert Okrah, Réseau canadien de l'environnement

Points de vue des grands groupes

Tous les exposés sont disponibles à l'adresse www.rinya.maff.go.jp/j/kaigai/CLI-presentations.html.

Appendice II

Liste des membres du Comité directeur, des responsables de l'organisation du séminaire, des animateurs et des experts

Membres du Comité directeur

Agus Sarsito, Ministère des forêts, Indonésie
 Steven Johnson, Organisation internationale des bois tropicaux
 Malgorzata Buszko-Briggs, Unité de liaison de Forest Europe, Oslo
 Peter Gaulke, Service des forêts du Département de l'agriculture des États-Unis, États-Unis d'Amérique, et Processus de Montréal
 Mahendra Joshi, secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts
 Takeshi Goto, Agence des forêts, Japon
 Yuichi Sato, Agence des forêts, Japon (Président du Comité directeur)

Coprésidents

Takeshi Goto, Agence des forêts, Japon
 Agus Sarsito, Ministère des forêts, Indonésie

Rapporteur

Steven Johnson, Organisation internationale des bois tropicaux

Animateurs

Koji Ueda, Agence des forêts, Japon (1^{re} séance)
 Marco A.W. Lentini, Instituto Floresta Tropical, Brésil (réunion subsidiaire 2.1)
 Agus Sarsito, Ministère des forêts, Indonésie (réunion subsidiaire 2.2)
 Peter Gaulke, Service des forêts du Département de l'agriculture des États-Unis et Processus de Montréal (réunion subsidiaire 2.3)
 Malgorzata Buszko-Briggs, Unité de liaison de Forest Europe, Oslo (3^e séance)
 Eduardo Mansur, Organisation internationale des bois tropicaux (table ronde)

Experts

Eva Muller, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
 Markku Simula, Université d'Helsinki, Finlande
 Alexander Boamah Asare, Forestry Commission, Ghana
 Lambert Okrah, Réseau canadien de l'environnement
 Ingwald Gschwandtl, Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de la gestion de l'eau, Autriche
 Akito Kataoka, Sumitomo Forestry Co. Ltd., Japon

Invités étrangers

Alan Reid, Ministry of Forestry and Agriculture, Nouvelle-Zélande
 Angelo Sartori, Ministère de l'agriculture, Chili
 John Hall, Ressources naturelles Canada, Canada
 Lei Jingpin, Académie chinoise de sylviculture, Chine
 Mikko Olavi Kurppa, secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts
 Pablo Laclau, Institut national de technologie agricole, Argentine

Secrétariat du séminaire

Yuichi Sato, Agence des forêts, Japon
Rikiya Konishi, Agence des forêts, Japon
Noriko Ishitobi, Agence des forêts, Japon
Hidetaka Ichikawa, Office des forêts, Japon

On trouvera la liste complète des participants à l'adresse
www.rinya.maff.go.jp/j/kaigai/CLI.html.
